

Politique d'intégrité académique

septembre 2023

Évaluations sommatives

Les tâches sommatives, les élèves devront, sans exception, compléter les tests, quiz et autres évaluations sommatives finales en salle de classe.

Pour ce qui est des dissertations (et autres tâches d'écriture de longue durée), **le brouillon doit être écrit à la main, en salle de classe**. La copie propre pourra par la suite être tapée et remise via google doc (et pourra se faire à l'extérieur des heures de classe, à la discrétion de l'enseignant). **Le plan, le brouillon et la copie finale doivent tous être remis à l'enseignant.**

Participation en salle de classe

Une variété de stratégies seront utilisées pour déterminer la note finale de chaque élève dans le cours, y compris des observations, des conversations et des productions (formatives et sommatives).

Voici quelques exemples de ce qui pourrait être considéré afin de déterminer la note finale:

-correction des exercices et des devoirs -évaluation de projets de recherche
-évaluation des rapports d'exercices -évaluation de la présentation de recherche
-correction de questions de révision -évaluation de rapports de laboratoires
-observation de l'élève travaillant en salle de classe (p.ex., travail autonome, de groupe, laboratoires) -projet d'étude indépendante -discussions en salle de classe
-tests & quiz -triangulation (conversations, observations, productions)

La note finale est déterminée comme suit :

70 % de la note est fondée sur les évaluations et tâches effectuées tout au long du cours (évaluations, projets, présentations, discussions, travail de groupe) ainsi que la **triangulation** (voir ci-dessus);

30 % de la note est fondée sur l'évaluation sommative finale.

La grille d'évaluation du rendement comprend les quatre grandes compétences suivantes
 : CC: connaissance et compréhension
 CO: communication
 HP: habiletés de la pensée
 MA: mise en application

Plagiat et détection du plagiat

Nous nous réservons le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat pour identifier le contenu copié dans la tâche de l'élève, en cas de doute raisonnable.

Processus:	Processus Impact sur la note finale:
1re infraction (étape 1)	-rencontre avec l'enseignant et la direction Suite à la remise de la nouvelle tâche, l'enseignant évaluera la nouvelle tâche et une note sera attribuée. Cette note servira de note finale pour la tâche. -une chance de recommencer le travail et de le remettre dans un délai raisonnable (ceci sera fait au bureau pendant l'heure du dîner et/ou après l'école) -courriel envoyé aux parents (par l'enseignant) avec la direction en cc -discussion des conséquences d'une deuxième infraction

2e infraction (étape 2)

-rencontre avec l'enseignant et la direction

-rencontre parents-élève-direction à l'école

Une note à hauteur maximum de 10% sera accordée à la tâche originale.

-l'élève aura une chance de recommencer le travail et le remettre dans un délai raisonnable (ceci sera fait au bureau **après l'école**)

-si l'élève participe à une équipe sportive ou activité parascolaire, la direction avisera l'adulte responsable que l'élève sera suspendu de l'équipe pendant **2 semaines**.

Suite à la remise de la nouvelle tâche, l'enseignant l'évaluera et une note sera attribuée. **La moyenne des deux tâches sera utilisée pour déterminer la note finale**

3e infraction (étape 3)	-rencontre enseignant, élève, parents, direction -suspension de toute participation aux activités sportives le restant de l'année scolaire. -l'élève ne sera pas permis de recommencer le travail. -si l'élève participe à une équipe sportive ou activité parascolaire, l'élève sera retiré de l'équipe et ne participera plus pour la durée de la saison. La note de 0% sera attribuée à la tâche et elle comptera comme note finale.
----------------------------	--

Retards des élèves

Les retards chroniques des élèves mèneront à des suivis directs avec les parents/ tuteurs ainsi que des retenues après l'école.

Retard	Conséquences
1re étape	-courriel -avertissement & discussion avec direction
2e étape	-courriel aux parents pour chaque absence de la part de la direction -suspension du parascolaire (1 jour d'école)
3e étape	-courriel aux parents à chaque absence -1 retenue pour chaque retard -suspension du parascolaire (3 jours d'école)
4e étape	-rencontre avec parents -suspension du parascolaire (7 jours d'école) -conséquences additionnelles à déterminer cas par cas